



PRÉFET DE LA SARTHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Mans, le 19 DEC. 2025

Préfecture

Direction du Cabinet

Bureau de l'ordre public, de la prévention
de la délinquance et de la radicalisation

pref-ordre-public@sarthe.gouv.fr

Le préfet de la Sarthe

à

Mesdames et messieurs les maires
du département de la Sarthe

[En communication aux sous-préfets
d'arrondissement de la Flèche et de Mamers]

Objet : Sécurisation des lieux de rassemblements et vigilance dans le cadre des célébrations des festivités de fin d'année 2025.

La menace terroriste élevée qui pèse sur notre pays nécessite une vigilance extrême. Le niveau de sécurité Vigipirate "urgence attentat" est maintenu sur l'ensemble du territoire, ce qui implique des mesures de sécurisation renforcées et maximales dans les lieux publics et symboliques, tels que les marchés de Noël et les lieux de culte, qui sont des cibles potentielles d'actions violentes.

Les conditions de sécurité optimales qu'il convient de mettre en œuvre ont été rappelées aux forces de sécurité intérieure. Je vous demande de bien vouloir relayer ces mesures à vos polices municipales.

Il est essentiel de renforcer la sécurité aux abords des lieux de rassemblements, des manifestations festives, des marchés de Noël et des lieux de culte qui peuvent être exposés, en prenant des mesures appropriées pour assurer la sécurité des personnes et des biens :

- mise en place de dispositifs solides anti-intrusion de véhicules-béliers ;
- prise de mesures par arrêté municipal portant interdiction et limitation de stationnement, de circulation, etc... ;
- apposition d'affichettes « Vigipirate – Urgence attentat » sur les portes d'accès des espaces accueillant du public afin de rappeler la vigilance des visiteurs ;
- limitation du nombre d'accès des espaces accueillant du public afin de faciliter la surveillance du public et la gestion des flux , en veillant toutefois, en vue d'une évacuation rapide, en cas d'incendie notamment, à ne pas entraver l'ouverture, depuis l'intérieur des locaux, des issues de secours ;
- vigilance renforcée à l'égard de l'introduction de sacs ou de bagages volumineux à l'intérieur des lieux, et dans le même esprit de prévention, l'invitation à l'ouverture des vestes, manteaux et sacs est à mettre en œuvre à l'entrée ;
- une attention particulière, notamment à l'occasion d'un contrôle visuel des locaux, devra être portée sur les sacs, colis ou bagages semblant abandonnés ;
- l'appui de votre vidéo-protection ;
- signalement aux services de police ou de gendarmerie de comportements inhabituels pouvant, par exemple, s'assimiler à un repérage. A cet égard, je vous rappelle qu'il est impératif de composer le 17 pour solliciter les forces de l'ordre, à l'exclusion de tout autre numéro ;

Je puis vous assurer de la pleine mobilisation des forces de sécurité intérieure qui assureront une présence visible et dissuasive, et, le cas échéant, des militaires de la force Sentinelle, pour se prémunir des attaques terroristes et garantir la sécurité de nos concitoyens.

Mes services sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour signaler toute difficulté que vous pourriez rencontrer.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les maires, l'assurance de ma considération distinguée.

Merci pour votre mobilisation

Très cordialement

Le préfet de la Sarthe,

1 1 - 

Sébastien JALLET